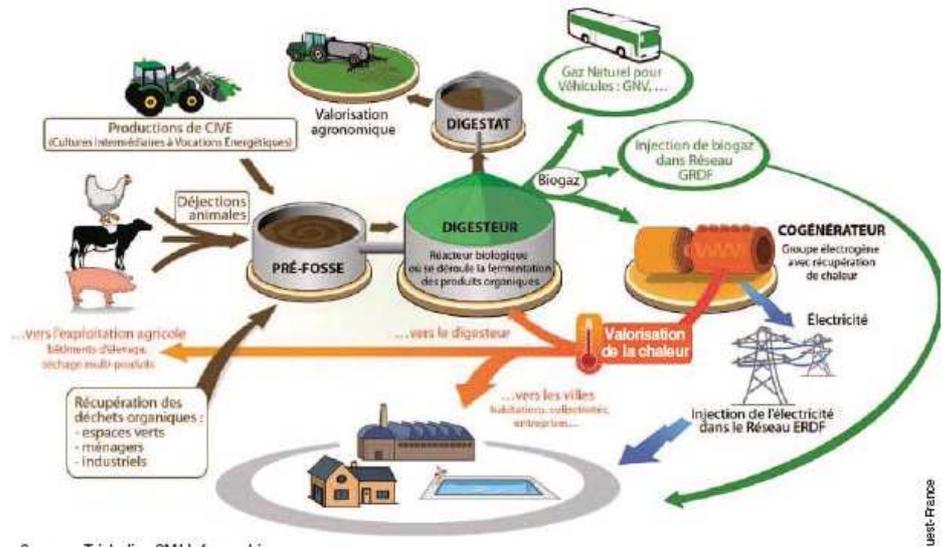


# Cobiogaz croit dans la méthanisation à la ferme

Injecter le biométhane agricole directement dans le réseau de gaz breton. C'est le projet innovant de Cobiogaz, présenté hier, pour aider au développement de la méthanisation en Bretagne.

La méthanisation agricole peut être vertueuse. En valorisant les effluents d'élevage. En produisant une énergie renouvelable. En limitant le rejet des gaz à effet de serre. Enfin, en sécurisant l'élevage, grâce à un complément de revenu.

La Bretagne, première terre d'élevage, a un gisement virtuel important : 36 millions de tonnes, provenant à 91 % de l'élevage. Mais, problème, la méthanisation fait l'objet de nombreux freins, techniques, financiers et surtout géographiques avec la dispersion des élevages.



Source : Triskalia - SMI- Infographie

On compte aujourd'hui 250 méthaniseurs en France (200 agricoles, 20 % en Bretagne), dont seulement dix-sept sont

destinés à l'injection directe dans le réseau de gaz. Un développement assez lent.

## Dix fermes autour de Caulnes

Mais la donne change, grâce à l'injection directe du gaz produit dans le réseau. C'est le projet de Cobiogaz. Un point central d'injection du biogaz dans le réseau et, tout autour, une dizaine d'exploitations, situées dans un rayon de 30 km, qui l'approvisionneront. Grâce à un système de collecte du gaz, similaire à celui de la tournée de collecte du lait.

Le point central ? Caulnes, commune située sur le réseau de distribution, entre Lamballe et Rennes, à la frontière des trois départements des Côtes-d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Objectif, une mise en service en 2018.

Derrière Cobiogaz, il y a du lourd.

Quatre actionnaires : la Caisse des dépôts, Direct Énergie, la Semaeb et Triskalia. Et cinq partenaires : l'Ademe, Avoxa, GRTgaz, le Crédit agricole et le Crédit mutuel Arkéa. Coût total du projet : 15 millions d'euros.

Collectif, il va permettre de limiter les investissements pour les éleveurs intéressés. Coût de chaque méthaniseur : 600 000 €, au lieu du 1 million d'euros habituel. « Puisqu'il n'a plus vocation à produire de l'énergie, plus besoin de moteur de cogénération : il produit et stocke le gaz, c'est tout. » Un projet « vertueux », insiste Gilles Petitjean, directeur régional de l'Ademe. D'autant qu'à terme, Cobiogaz pourra aussi valoriser les déchets verts et organiques des collectivités.

Ce dont se félicite aussi Dominique Ramard, conseiller régional délégué à la transition : « On sécurise l'élevage. On améliore la part de renouvelable dans l'énergie bretonne. » Avec des garde-fous, toutefois : « Pas de modèle allemand en Bretagne. » Et pas question non plus de détourner les cultures vers la production d'énergie : « Nous préserverons la vocation alimentaire de notre agriculture », pas plus de 8 % de cultures à vocation énergétique dans les digesteurs.

Georges Gallardon, président de la coopérative Triskalia, croit fortement dans ce projet : « Il vient nous conforter. Dans nos trois métiers. » Celui de producteur. Celui d'artisan du paysage. Celui enfin, et c'est nouveau, de producteur d'énergie : « C'est une belle manière de traiter nos effluents, tout en sécurisant l'élevage... »